



LE MOULIN à PAROLES
Nouvelles de Réclainville,
Moinville la Bourreau, Villeneuve-Languedoc

JANVIER 2009

Informations générales:

Médecin (Ouarville) - Propharmacien

Dr Eric DENTU – 02 37 22 17 04

Consultations

L,M,J,V: 9h - 12h

Mercredi: 10h - 12h

Samedi: 9h – 12h

Collecte des emballages ménagers:

12 et 26 janvier, 9 et 23 février

Collecte ordures ménagères:

tous les mercredis

Ouverture de la déchèterie:

Lundi, Jeudi, Samedi:

9h – 13h et 14h – 17h

02 37 22 15 48

Mairie: Permanences:

le jeudi de 15h à 17h

02 37 22 11 46

*Actualités: Nouvelle année,
nouvelle lecture...*

Avant toute chose, le conseil municipal de Réclainville vous souhaite une très bonne année 2009, pleine de petits bonheurs, de grandes joies, avec une santé de fer pour les douze mois à venir.

En cette nouvelle année 2009, nous avons souhaité redonner une nouvelle allure à la communication dans notre village et nos hameaux.

Ainsi est né « Le Moulin à Paroles » qui se veut le reflet de ce qui se passe ou va se passer à Réclainville. Il y sera rendu compte de ce qui se décide au conseil municipal, des animations proposées dans le village... C'est un journal à géométrie variable!

C'est aussi un moyen pour chacun d'entre nous de s'exprimer: vous y retrouverez par exemple un espace « Petites annonces gratuites », ou bien encore une rubrique « courrier des lecteurs » qui pourrait être alimentée par vos articles: histoires locales, trucs et astuces bricolage ou autres...

Nous attendons de vos nouvelles, par courrier écrit déposé au 38 rue Saint Pierre (n'oubliez pas d'écrire vos nom, prénom et adresse) ou par courrier électronique sur moulinparoles.reclainville@orange.fr.

Décisions du conseil municipal du 11 décembre 2008

Élaboration d'une carte communale pour la commune de Réclainville:

Une carte communale est un document d'urbanisme qui permet de réguler l'urbanisation d'une commune. Ce document est en général élaboré par un bureau d'étude. L'objet de la délibération du conseil était d'autoriser la D.D.E. à procéder (gratuitement puisque cela fait partie de ses missions) à un appel d'offres auprès de divers bureaux d'étude. Le bureau d'étude travaillera alors simultanément pour une dizaine de communes de la Communauté, ce qui permet de réduire les coûts. Notons que ces études sont en bonne partie subventionnées.

Une fois les études terminées, le projet de carte sera soumis à enquête publique, mais ça, nous en reparlerons...

Noël des enfants, Noël de nos aînés:

Les enfants de 0 à 10 ans (soit 35 enfants pour la commune), ont été invités à venir, en compagnie de leurs parents, partager crêpes et boissons autour d'un petit sapin de Noël installé dans la salle communale. Le père Noël était passé avec un peu d'avance et chacun est reparti avec son petit cadeau...Merci à Christophe pour la confection des crêpes!

Pour nos aînés, les conseillers municipaux leur ont remis un colis personnalisé aux saveurs britanniques: thé de Noël, petites douceurs chocolatées, biscuits écossais ou marmelades composaient le colis. De quoi passer l'hiver en rêvant d'Outre-Manche!

Brèves:

En plein dans le mille: le vendredi 12 décembre dernier, à l'initiative du club de tir à l'arc de Voves (Arc en Ciel Vovéen), les élus des conseils municipaux de la communauté de commune de la Beauce Vovéenne ont été conviés à une compétition amicale de tir à l'arc.

Réclainville était représentée par cinq élus encadrés par une apprentie archer de notre commune. Passé le stade des qualifications, notre équipe se retrouvait en demi-finale de son groupe face à une équipe de Voves (pourtant menée par M. Guerrini...): la victoire se dessinait au bout de quelques volées. En finale, nous avons du nous incliner face à Prasville, non sans avoir poussé nos adversaires à marquer le plus grand nombre de points, toutes équipes confondues!

Désormais, une jolie coupe trône dans la salle du conseil municipal, en souvenir de cette sympathique soirée. C'est promis, l'an prochain nous reviendrons, plus nombreux, et plus affûtés que jamais!

Nettoyage du château d'eau: le 26 décembre dernier, il a été procédé à la vidange puis au nettoyage du château d'eau, ce qui avait occasionné une coupure d'eau pour une partie de la journée. Cette opération était aussi l'occasion de changer des pièces dont l'usure avait été constatée l'été dernier. L'installation est opérationnelle.

Etat civil:

Naissance:

Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau réclainvillois.

Il se prénomme Camille VARET.
Il est né le 10 janvier 2009.

Événements à venir: le 22 décembre 2008, le comité des fêtes s'est réuni...

Les événements prévus cette année par le comité:

- la galette des rois (11 janvier): vœux et fèves dans la convivialité
- la chasse aux œufs (le 12 mars, jour de Pâques): pour les enfants du village, nous prévoyons une chasse autour de la salle communale...Nous en reparlerons bientôt...
- la cérémonie du 8 mai: le rendez-vous habituel du printemps
- un vide-grenier (probablement le 24 mai): ce serait une première à Réclainville, toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la rédaction (voire rubrique actualités, première page),
- la fête de la Saint Pierre (fin juin).

Après les vacances d'été, les idées fleurissent déjà puisqu'on prévoit déjà un défi sportif à destination des plus jeunes (genre de triathlon -vélo, marche, épreuve de tir- entre les hameaux et les éoliennes, tout en empruntant les chemins vicinaux) ou encore un concert à l'église avant les premiers froids de l'automne.

Cette dernière date est à définir puisqu'on attend de connaître les disponibilités d'une chorale.

Par ailleurs, le comité des fêtes n'existe que s'il est fort de ses membres.

Alors être membre ne s'acquiert pas en versant une cotisation mais en offrant un peu de son temps pour organiser les animations.

Vous avez un peu de temps? Des idées? N'hésitez pas à vous faire connaître!



Le Noël des enfants du village

Vos petites annonces gratuites:

« Le Moulin à Paroles » sera déposé dans quelques commerces ou mairies des villages voisins. Aussi vous pouvez nous adresser vos petites annonces si vous avez un bien à louer, à vendre, quelque chose à donner, une offre d'emploi, de service ou de covoiturage à proposer...

N'oubliez pas de décrire votre demande et d'indiquer vos coordonnées téléphoniques si vous souhaitez être contacté.

Le Moulin à Paroles:

Nom de l'éditeur / imprimeur: Mairie de Réclainville ☎02 37 22 11 46

Jour et horaires d'ouverture: Jeudi de 15h à 17h.

Adresse e-mail: mairiereclainville@hotmail.fr

Directeur de la publication: Monsieur Claude Chartrin, Maire

Date de parution: 15 janvier 2009

Rédaction: moulinparoles.reclainville@orange.fr

Mise en page, rédaction, photo: G. Laurent